

ASSEMBLÉE NATIONALE

25 novembre 2014

RÉFORME DE L'ASILE - (N° 2182)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL360

présenté par
Mme Mazetier, rapporteure

ARTICLE 10

Au début de la première phrase de l'alinéa 4, supprimer les mots : "français de protection des réfugiés et apatrides".

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.